

# SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 5 DÉCEMBRE 2013

Membres en exercice : 49 titulaires  
49 suppléants

Membres présents : 22 titulaires  
7 suppléants

Délibération n°229 du Comité syndical

### **Approbation du procès-verbal du 22 octobre 2013**

Le procès verbal a été adressé à tous les membres du Comité syndical le 13 novembre 2013.  
Il est soumis à l'approbation de ses membres.

Après lecture faite,

*Le Comité syndical,  
Sur proposition du Président  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité*

Approuve le procès-verbal du Comité syndical du 22 octobre 2013.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le 17 DEC. 2013  
La publication le 17 DEC. 2013  
Strasbourg, le 17 DEC. 2013

Le Président  
Jacques BIGOT

